

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14747**

### Intitulé

MASTER : MASTER Histoire des arts, Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université Rennes 2, Recteur, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

342 Développement et protection du patrimoine culturel, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 126 Histoire

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels élaborent et mettent en œuvre des projets d'inventaire, de conservation et de réhabilitation du patrimoine bâti, grâce à une excellente connaissance : du bâti ancien, moderne et contemporain ; des processus de patrimonialisation ; des dispositifs de protection et de conservation ; des enjeux, problématiques, modalités de la décision et de l'exécution pratique des projets ; et une approche des méthodes et techniques de restauration. Ils travaillent, dans le cadre privé ou public, sur tous les types de patrimoine bâti (protégé, non protégé, savant, vernaculaire, urbain, rural...) et de toutes les époques, jusqu'aux bâtiments et structures du XXème siècle.

#### Compétences professionnelles

Inventaire du patrimoine bâti

Analyse et diagnostic du patrimoine bâti ancien, moderne et contemporain

Elaboration et mise en œuvre d'un projet de conservation / restauration / entretien / réhabilitation du patrimoine bâti (protégé / non protégé)

Elaboration et mise en œuvre d'un projet de valorisation du patrimoine bâti (protégé / non protégé)

#### Compétences transversales

Maîtrise de l'expression écrite et orale

Recul critique

Capacité à travailler de façon autonome comme en équipe

Conduire un projet, animer un groupe de travail

Capacité à rechercher et analyser de l'information

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la conservation du patrimoine bâti

Métiers de l'encadrement et de l'administration du patrimoine

Métiers de l'inventaire, de l'animation et de la valorisation du patrimoine

Métiers de la restauration du patrimoine

Métiers de l'expertise et de l'évaluation du patrimoine

- Conservateur du patrimoine ; attaché de conservation du patrimoine ; technicien des services culturels et des bâtiments de France ; ingénieur d'études ; chargé d'études documentaires au sein des Directions régionales des affaires culturelles (Conservations régionales des Monuments historiques / Services de l'architecture / Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine), des services architecture et patrimoine des collectivités territoriales et locales (Conseils régionaux, Conseils généraux, Villes, intercommunalités) ou dans les Services régionaux de l'inventaire culturel (Conseils régionaux) ;

- Conservateur ou directeur d'établissement patrimonial ;

- Animateur du patrimoine (ex. service patrimoine des Villes labellisées Villes d'art et d'Histoire) ; agent de valorisation du patrimoine ;

- Chargé de mission pour une association du patrimoine, pour la Fondation du Patrimoine, au sein d'un parc naturel national ou régional ;

- Chargé d'études et de diagnostics dans des entreprises de restauration spécialisées en patrimoine bâti ou mobilier ; dans des cabinets d'expertise et de valorisation du patrimoine bâti ; au sein d'un cabinet d'architecte ou d'architecte du patrimoine ;

- Travailleur indépendant sur des missions d'inventaire, de diagnostic, d'expertise, de valorisation du patrimoine bâti.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Semestre 3

UEM : Outils méthodologiques - 36h TD (6 ECTS)

- Relevé d'architecture / informatique appliquée à l'architecture (24h TD)

- Suivi du stage (12h TD)
- UEF : Savoirs fondamentaux - 60h CM (10 ECTS)
- Compréhension du bâti ancien, moderne et contemporain 1 (36h CM)
- Patrimoine bâti : fabrication, usages, réemplois (24h CM)
- UES : Spécialisation - 84h TD (14 ECTS)
- Matériaux et structures 1 (24h TD)
- Diagnostic, projet, chantier 1 (36h TD)
- Protocoles et procédés des interventions sur le bâti 1 (24h TD)

#### Semestre 4

- UEM : Outils méthodologiques - 48h TD (6 ECTS)
- Déontologie / Droit et législation / Patrimoine et développement durable (36hTD à répartir entre les trois enseignements)
- Suivi du stage (12h TD)
- UEF : Savoirs fondamentaux - 48h CM (6 ECTS)
- Compréhension du bâti ancien, moderne et contemporain 2 (24h CM)
- Conservation et restauration du patrimoine mobilier et des décors (24h CM)
- UES1 : Spécialisation 1 - 96h TD (9 ECTS)
- Matériaux et structures 2 (24h TD)
- Diagnostic, projet, chantier 2 (36h TD)
- Protocoles et procédés des interventions sur le bâti 2 (36h TD)
- UES2 : Spécialisation 2 : Stage et projet professionnel / Mémoire professionnel (9 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels) et VAP 85
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 - JO n°99 du 27 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20081132/03 du 3 juillet 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :  
<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes2.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université Haute Bretagne Rennes II : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) []

Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 Rennes cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**